

ECHELLE APPLICABLE AUX MEMBRES ADMIS APRES LE 1er SEPTEMBRE 1911

CAISSE D'ASSURANCE

(inclus l'administration)

CONTRIBUTIONS MENSUELLES

(classe ordinaire)

Pour une police de

Conditions et
Avantages

Age	\$500	\$1,000	\$1,500	\$2,000	Honoraires d'Admission \$2.00
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	Quel que soit le montant de la police.
16	77	1 23	1 70	2 16	
17	77	1 23	1 70	2 16	
18	77	1 23	1 70	2 16	
19	77	1 23	1 70	2 16	
20	77	1 23	1 70	2 16	
21	77	1 23	1 70	2 16	
22	78	1 26	1 74	2 22	
23	79	1 28	1 77	2 26	
24	81	1 31	1 82	2 32	
25	82	1 34	1 86	2 38	
26	84	1 37	1 91	2 44	
27	86	1 41	1 97	2 52	
28	87	1 44	2 01	2 58	
29	89	1 48	2 07	2 66	
30	91	1 52	2 13	2 74	
31	93	1 56	2 19	2 82	
32	96	1 61	2 27	2 92	
33	98	1 65	2 33	3 00	
34	1 00	1 70	2 40	3 10	
35	1 03	1 75	2 48	3 20	
36	1 06	1 81	2 57	3 32	
37	1 09	1 87	2 66	3 44	
38	1 12	1 93	2 75	3 56	
39	1 15	1 99	2 84	3 68	
40	1 18	2 06	2 94	3 82	
41	1 22	2 13	3 05	3 96	
42	1 26	2 21	3 17	4 12	
43	1 30	2 29	3 29	4 28	
44	1 34	2 37	3 41	4 44	
45	1 38	2 46	3 54	4 62	
46	1 43	2 55	3 68	4 80	
47	1 48	2 65	3 83	5 00	
48	1 53	2 75	3 98	5 20	
49	1 59	2 88	4 17	5 40	

BENEFICES :

EN INVALIDITE

La moitié de la police comptant ou un vingtième par année pendant 20 ans, sans intérêt, et cessation de toute contribution.

A 70 ANS :

Un dixième de la police chaque année pendant 12 ans et cessation de toute

AU DECES :

Le montant de la police; ou la balance due, si le membre s'est prévalu des bénéfices en invalidité ou à 70 ans.

Les aspirants de 40 ans et plus doivent produire la preuve de leur âge avec leur demande d'admission.

Les contributions sont fixées d'après l'anniversaire le plus près de la date d'admission du nouveau membre dans la Société.

Caisses d'Assurance et de Secours réunies

(inclus l'administration)

CONTRIBUTIONS MENSUELLES

(classe ordinaire)

Pour une police de

Conditions et
avantages

Age	\$500	\$1 000	\$1 500	\$2 000	Honoraires d'Admission, \$2.00.
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	Quel que soit le montant de la police.
16	1 07	1 53	2 00	2 46	
17	1 08	1 54	2 01	2 47	
18	1 09	1 55	2 02	2 48	
19	1 10	1 56	2 03	2 49	
20	1 11	1 57	2 04	2 50	
21	1 12	1 58	2 05	2 51	
22	1 14	1 62	2 10	2 58	
23	1 16	1 65	2 14	2 63	
24	1 19	1 69	2 20	2 70	
25	1 21	1 73	2 25	2 77	
26	1 24	1 77	2 31	2 84	
27	1 27	1 82	2 38	2 93	
28	1 29	1 86	2 43	3 00	
29	1 32	1 91	2 50	3 09	
30	1 35	1 96	2 57	3 18	
31	1 38	2 01	2 64	3 27	
32	1 42	2 07	2 73	3 38	
33	1 45	2 12	2 80	3 47	
34	1 48	2 18	2 88	3 58	
35	1 52	2 24	2 97	3 69	
36	1 56	2 31	3 07	3 82	
37	1 60	2 38	3 17	3 95	
38	1 64	2 45	3 27	4 08	
39	1 68	2 52	3 37	4 21	
40	1 72	2 60	3 48	4 36	
41	1 77	2 68	3 60	4 51	
42	1 82	2 77	3 73	4 68	
43	1 87	2 86	3 86	4 85	
44	1 92	2 95	3 99	5 02	
45	1 97	3 05	4 13	5 21	
46	2 03	3 15	4 28	5 40	
47	2 09	3 26	4 44	5 61	
48	2 16	3 38	4 61	5 83	
49	2 24	3 53	4 82	6 11	

Le membre marié lors de son admission, ou qui se marie ensuite, n'a droit aux bénéfices de décès d'épouse que sur preuve donnée sur la formule fournie par la société (examen médical), que son épouse est en bonne santé.

Les aspirants de 40 ans et plus doivent produire la preuve de leur âge avec leur demande d'admission

Anne Tessier, épouse de M. Roger Tessier; qu'ils désirent exprimer à M. Tessier, dans cette cruelle épreuve, leurs sympathies sincères, et que copie de la présente résolution soit envoyée à M. Tessier et au *Prévoyant* pour publication.

A. BOULEAU,
Secrétaire.

Ottawa Est, 22 avril. — A une assemblée des membres du conseil local d'Ottawa Est No. 180, tenue à la salle ordinaire de leurs séances le 19 avril, il fut proposé par M. J.-B. Labrie, secondé par M. Bouchard, que ce conseil a appris avec peine la mort de la mère d'un de ses dévoués membres, M. Philibert Philion, et qu'il désire en exprimer ses plus sincères sympathies à la famille dans le malheur qui la frappe. Que copie de la présente soit transmise à M. P. Philion ainsi qu'au *Prévoyant* pour publication.

EDGAR LABRIE
Secrétaire

REMERCIEMENTS

Chicoutimi, 18 avril. — C'est avec plaisir que je m'empresse de vous remercier, pour mon assurance dans l'Union St-Joseph du Canada, qui m'a été remise par M. Proumain. J'avoue que je ne m'attendais pas de recevoir ce montant si vite que cela, et je vois par là que je suis dans une bonne assurance, et je vous prie de bien vouloir publier ma reconnaissance dans le *Prévoyant*. Merci, chers confrères. Je suis votre tout dévoué,

JOSEPH TREMBLAY-PETIT,

St-Cyrille, 11 avril. — Je viens vous remercier de la générosité avec laquelle vous avez agi envers moi. J'ai reçu mes bénéfices en maladie et vous exprime ma gratitude. S'il vous plaît de bien vouloir publier ma reconnaissance dans le *Prévoyant*, afin d'encourager le public à entrer dans notre belle société, l'Union St-Joseph.

EDMOND NORMAN

Pont Château, 9 avril. — Veuillez accepter mes plus sincères remerciements, pour le montant de \$50.00 que j'ai reçu pour le décès de mon épouse, et je vous remercie beaucoup aussi pour la promptitude avec laquelle vous avez payé ma réclamation. Veuillez croire à ma haute estime pour votre belle société et soyez assuré que j'exhorterai fortement tous mes amis à en faire partie. S'il vous plaît être assez bon de publier ma reconnaissance dans le *Prévoyant*. Votre tout dévoué,

ELIONAIRE GAUTHIER.

Masham Mills, 13 avril. — Je suis prié de la part de M. Joseph Cloutier, fils, de vous présenter ses remerciements pour la somme de \$20.00 reçue en paiement de ses bénéfices en maladie, avec demande de publier dans le *Prévoyant*.

JOS. LABELLE,
Receveur.

St-Thomas d'Alfred, 17 mars. — Je viens aujourd'hui remercier notre belle société pour les bénéfices que j'ai touchés durant mes cinq semaines de maladie. Je ne puis que féliciter l'Union St-Joseph du Canada de la promptitude avec laquelle elle remplit ses obligations à l'égard de ses membres. Votre dévoué.

ARTHUR LAUZON

CONDOLEANCES

Stadacona, 25 avril. — A une récente assemblée du Conseil St-Zéphirin de Stadacona, il a été proposé par le confrère L. P. A. Godbout, secondé par F. Cliche, L. Morin et E. Boucher, que ce conseil a appris avec douleur la mort de dame Mériilda Parent, épouse de M. Nap. Moisan, un des membres les plus dévoués de l'Union St-Joseph du Canada.

Proposé par L. Bégin, secondé par P.O. Careau, A. Barbeau et J. Lavoie, que copie de cette résolution soit envoyée à la famille ainsi qu'au "*Prévoyant*" pour publication.

P. O. CAREAU,
Secrétaire.

St. Alexandre, 8 avril. — A une assemblée du conseil de St. Alexandre tenue le 7 avril, il fut proposé par J. A. Michaud, secondé par Willie Lapointe, que ce Conseil a appris avec regret la mort d'un de ses membres dans la personne de Mde Joseph Morin, née Albert, et qu'il désire exprimer ses plus sincères sympathies à la famille éprouvée; de plus que copie de cette résolution soit envoyée au *Prévoyant* pour publication.

J. A. MICHAUD,
Secrétaire.

Ste-Anne de la Pêrade, 15 mars. — Les membres du conseil local de Ste-Anne de la Pêrade ont appris avec regret la mort de leur confrère Lorenzo Germain. et à une assemblée régulière de ce conseil tenue le 10 mars 1912, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: Proposé par Albani Lachance, secondé par Rosaire Leduc, que ce conseil offre à la famille du défunt ses plus vives sympathies, et que copie de cette résolution soit envoyée au *Prévoyant* pour publication.

J. LANOUILLE
Secrétaire.

Hull, 6 mars. — Veuillez, s'il vous plaît, publier dans le prochain numéro du *Prévoyant* la résolution suivante adoptée à notre assemblée du 5 courant: C'est avec peine que ce conseil apprend la mort de notre regretté confrère Alphonse Monette, et à cette occasion il est unanimement résolu qu'un vote de condoléances soit offert à la famille éplorée, et que copie de cette résolution soit transmise au *Prévoyant* pour publication.

HENRI BELANGER
Secrétaire.

Hull, 6 mars. — A notre dernière assemblée la résolution suivante a été passée avec prière de la publier dans le prochain nu-

méro du *Prévoyant*: C'est avec un profond chagrin que nous avons appris la mort de Mde Marcel Guénette, épouse d'un de nos dévoués confrères, et à cette occasion nous offrons à M. Marcel Guénette nos plus sincères sympathies dans le malheur qui l'a frappé. Et que copie de cette résolution soit envoyée à la famille et au *Prévoyant* pour publication.

HENRI BELANGER,
Secrétaire.

St-Agapit, 16 avril. — Les membres du conseil local de St-Agapit No 84 de l'Union St-Joseph du Canada ont appris avec regret la mort de leur confrère M. Joseph Baron, frère de M. Jos. Baron, 2e vice-président de notre conseil, survenue le 1er avril dernier. En conséquence il a été proposé par M. Angus Demers, secondé par tous les membres, que ce conseil présente ses plus sincères sympathies à M. Jos. Baron ainsi qu'à la famille du défunt et que copie de cette résolution leur soit transmise ainsi qu'au *Prévoyant* pour publication.

FRS. ROGER,
Secrétaire.

St-Casimir, avril. — Proposé par Henry Hardy, secondé par Donat Germain, que les membres du conseil de St-Casimir ont appris avec peine la mort de Mde Marie-